PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE du mardi 17 juin 2014

Présents:

M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole

Mmes TEXIER, ROSSIGNOL, PAILLART, MONNET Enseignantes Adjointes

Mrs. ORLEAT, PASQUIER, BICHON Enseignants

Mme HOMON Déléguée départementale de l'Education nationale.

Mmes SAUVIGNON, ORLEAT, POURET, LECOMTE, NOININ C, DERZELE, LECOMTE,

LOCHON, LALANDE, NOININ G et M. BLOUIN parents d'élèves élus titulaires et suppléants

Mme OSTA-AMIGO Adjointe en charge des affaires scolaires.

M YVANES, DGS Mairie de La Tremblade

Mmes ROUX, BARDAUD, Animatrices municipales (invitées par le Président)

Excusés:

M. ROUGIER Inspecteur de l'Education Nationale.

M. TALLIEU Maire de La Tremblade M. RAYNAL Psychologue scolaire M.CHEVAL enseignant du RASED

Mmes MARCHAND, ERABLE Enseignantes adjointes

M AUDRAIN Enseignant adjoint

Mmes LHOTE, WIDEROWSKI parents d'élèves élus

Mme LAGOUTTE chef cuisinière

Mme TOURON référent personnel de surveillance

Ouverture de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Mme Monnet

1- Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 11 février 2014.

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

Restaurant scolaire

Intervention de M. Guérin:

M. Guérin revient sur l'essai de mise en place d'une meilleure organisation du temps de déjeuner. Les enseignants constatent peu de changement, notamment au niveau d'une mise en place de deux services.

Le cycle 3 partait à 12h30, nous constatons que les élèves de cycle 3 partent dès 12h20/12h25.

Les cycles 2 passent presque une heure au restaurant scolaire. Selon les directives des médecins de l'Education nationale 45 minutes seraient largement suffisantes.

Des difficultés à ce que les deux services se mettent en œuvre. En 1h30, il y a largement le temps de faire passer l'ensemble des élèves.

Intervention de Mme Osta-Amigo: ce n'est pas tous les jours qu'il y a chevauchement des élèves. Mme Roux doit noter tous les jours les horaires d'arrivée des élèves. Les enseignants évoquent la possibilité d'un self.

Cuisson des aliments :

Interrogation à propos de la possibilité d'organiser deux cuissons. Est-ce dû à un manque de personnel ? Des repas sont également à fournir à l'école privée.

M. Blouin n'a pas constaté de chevauchement lorsqu'il s'est rendu au restaurant scolaire.

Mme Osta-Amigo constate que cela dépend du contenu du menu pour les élèves de cycle 2.

Les enseignants ajoutent que certains élèves se plaignent du personnel municipal au restaurant scolaire. Mme Osta-Amigo rappelle que c'est un service rendu.

Qu'en est-il de l'établissement d'une charte à travailler avec les élèves : comportement et apprentissage du goût ? Les enseignants sont prêts à travailler cela avec les élèves.

M. Blouin s'interroge sur le suivi et le respect de cette charte.

M. Pasquier se demande comment la municipalité envisage de sanctionner certains élèves qui ont un comportement inapproprié. Mme Roux déclare que certains sont isolés.

M. Blouin déclare qu'ils n'ont reçu aucune information de la part des autres parents à propos de la restauration scolaire.

Pause méridienne dans la cour :

Les enseignants souhaiteraient que les règles de récréation instaurées soient également respectées lors de la pause méridienne.

Gestion du matériel (ballons) à revoir : les ballons sont perdus, abîmés...

Le personnel municipal déclare qu'il y a peu de liens avec les enseignants pour échanger à propos des difficultés.

APE:

Les enseignants s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas plus de choix laissé à l'enfant, de plus certaines activités relèvent des apprentissages scolaires.

Les représentants rappellent que cela a représenté 35 000 euros de dépense à la municipalité mais cela restera gratuit pour l'année 2014-2015. Quatre personnes sont parties en formation BAFA.

Certains parents aimeraient un rythme d'activités relevant plus de l'animation.

La municipalité a reçu une centaine de réponses aux questionnaires relevant des APE : 89% des enfants apprécient de manière générale les APE. A la rentrée, il y aura un professeur de danse, des membres d'associations partenaires viendront également apporter leur contribution aux activités. Beaucoup d'enfants rapportent que les activités sont trop courtes parce qu'ils apprécient les APE.

Mme Bardaud quitte le poste de coordinatrice des APE et d'animatrice BCD, Mme Roux occupera ce poste dès la rentrée.

Bilan des sorties des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres :

CP se sont rendus à la ferme de Boissirand et à l'île d'Aix, activité natation

CE1 : Musée des vieux commerces Rochefort + pont transbordeur jeudi 15 mai 2014, sortie vélo au Galon d'or (avec la CLIS), Clocher de Marennes et accrobranche La Gataudière mardi 1^{er} juillet 2014, activité natation

CLIS: école et cinéma, Futuroscope jeudi 12 juin 2014

CE2 : permis piéton, Zoodyssée Villiers-en-Bois : atelier comportement prédateur et jeu de piste jeudi 19 juin 2014, sortie vélo 3 juillet 2014 accompagnement du club cyclisme

CE2/CM1 : Poursuite du projet « Ecole et cinéma », voile scolaire

CM1 et CM2 : Citadelle de Brouage mardi 15 avril 2014 : rallye découverte en collaboration avec l'école de Brouage, jeux traditionnels, Futuroscope

CM1: activité roller (6 séances), sortie vélo, voile scolaire

CM2: matinée au collège, sortie vélo

Projets:

Journée de Liaison GS/CP

Reconduction des activités nautiques pour 2014/15 (surf et kayak CE2, voile CM2)

Jumelage avec Saint-Lary : échanges et correspondances avec les écoles.

Effectifs:

153 élèves prévus, 165 en comprenant la CLIS. Le seuil de fermeture est à 155.

2013-2014 : 10 départs, et une élève qui est orientée en CLIS. Cinq départs d'élèves pour l'école privée de La Tremblade.

Constitution des classes : CP, CP-CE1, CE1, CE2, CE2-CM1, CM1-CM2, CM2, CLIS.

Départs de Mmes Texier, Erable, Mrs Pasquier, Audrain, arrivée de deux nouvelles enseignantes en CM1-CM2 et CM2. En attente des nominations des compléments de service et de la décharge de M Guérin.

Site de l'école :

Il est apprécié par les parents. A la rentrée, mise en place d'une charte qui sera à faire signer par l'ensemble des parents. Mme Paillart est interpellée par la présence d'élèves sur des pages Facebook.

3- Le cadre de vie

Budget municipal 2014 reconduit

Fonctionnement:

Fournitures : 50 € par enfant pour 158 élèves présents le 3 sept 2013 soit 7900 € au total.

Livres et disques : une partie du budget est octroyé à la BCD, abonnement Ecole des Loisirs, abonnement à un mensuel

Matériel de sport : 900 €

Investissement:

Demande de renouvellement d'une partie du mobilier. 2700 euros ont été octroyés par la municipalité.

De plus en plus de postes informatiques sont hors service et les mises à jour de Windows XP n'existent plus. Il n'y a plus 30 postes effectifs dans la salle informatique.

M Guérin remercie la personne qui a donné un PC complet en bon état avec écran plat.

Il a été demandé également le remplacement, sur un plan pluriannuel, des tubes cathodiques par des écrans plats.

M Guérin a reçu un courrier de la mairie suite à une demande de câblage. Un devis pour une installation WI-FI a été refusé par la municipalité.

<u>Travaux</u>

Est-il envisageable de mettre en place une structure de jeux dans la cour de l'école ? Si le conseil d'école s'oriente vers cette possibilité, il faudrait mettre en place le projet avant le premier conseil d'école.

Le panneau d'affichage a été détruit. Légalement le directeur est tenu d'afficher différentes informations. Peut-être le changer de place ?

4- Questions diverses

- Pourquoi l'école n'est-elle pas contactée par l'équipe du bulletin municipal ?
 Il n'y a pas eu de bulletin durant la période des élections. A suivre pour les prochaines parutions.
- 2) Le bureau de l'APE trouve que les informations sont transmises de façon un peu tardive aux parents par le biais des enfants.
 - M Guérin constate que parfois certaines informations n'ont pas été distribuées. C'est la responsabilité de chaque enseignant de vérifier que les documents ont été donnés aux élèves. Un lien « parents d'élèves » a été crée sur le blog de l'école.
- Le grillage extérieur a présenté deux failles côté voierie.
 M Guérin l'a signalé. Une révision complète sera effectuée pendant les vacances d'été.
- 4) Quelle est la fréquence de nettoyage des toilettes Chaque soir.
- 5) Problème d'odeur dans les toilettes, où en sommes-nous ?
 Une ventilation mécanique a été posée pendant l'été 2013, mais elle ne serait efficace que si la porte des toilettes reste fermée. Vidange des canalisations ?
- Serait-il possible d'envisager la pose d'un troisième banc dans la cour de récréation ?
 Il sera posé pendant les vacances d'été
- 7) Pour quelles raisons nos enfants ne sont pas surveiller pendant les récréations par leur professeur, car je remarque que les professeurs sont toujours en-dehors de l'établissement pour boire leur café ou pour fumer leur cigarette ?
 - Un service de cour est organisé dans le respect des règles de sécurité. On a le droit à la pause en respectant le tableau de service
- 8) Pour quelles raisons les sorties ou autres papiers sont remis deux jours avant l'évènement ? cf. sorties pédagogiques
- 9) Pourquoi les professeurs ne donnent pas les devoirs aux élèves absents pour rattraper ? Certains élèves sont absents de façon régulière et non justifiée. Les élèves ont la responsabilité de demander à l'enseignant ce qu'ils doivent rattraper, les familles ont la responsabilité de s'adresser à l'enseignant concerné. Le travail est à disposition des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

La secrétaire de séance :

<u>Le Président :</u>

Mme MONNET

M GUERIN